

RECHERCHE BÉNÉVOLES

Vous cherchez un nouveau défi. Promouvoir une belle fête pour le 150e anniversaire de la municipalité.

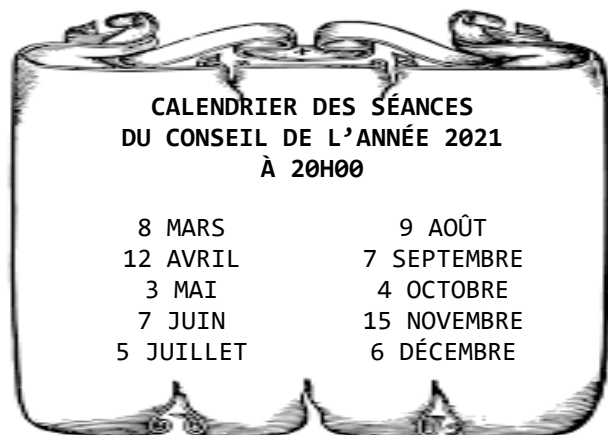
Nous sommes à la recherche de personnes qui seraient intéressées à former un comité pour le 150e.

Veuillez communiquer au bureau municipal pour donner votre nom, par la suite nous pourrions former le comité.

418-775-4171 poste 2400

INFORMATION SÉANCE DE CONSEIL

CONSIDÉRANT QU'IL N'EST PAS PERMIS DE TENIR DES SÉANCES AVEC UN PUBLIC ET EN PRÉSENTIEL. IL EST POSSIBLE D'ALLER SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ AFIN D'AVOIR LA DOCUMENTATION DES SÉANCES ET DE L'ENREGISTREMENT AUDIO DES DERNIÈRES ASSEMBLÉES.



MARCHONS... EN SÉCURITÉ

La marche à pied est un exercice salubre pour la santé, mais elle doit se faire de façon sécuritaire.

Il est important de circuler de façon sécuritaire sur les routes. Il faut porter des vêtements avec des bandes réfléchissantes ou de couleurs voyantes, afin d'être facilement aperçu par les automobilistes. Aussi, il faut marcher sur le rebord de la route.

Des brassards de sécurité sont à votre disposition au bureau municipal, donnés par la Corporation du Développement et il suffit de les demander.



DÉTECTEURS DE FUMÉE



C'est l'occasion de vérifier les piles de vos détecteurs de fumée. Vérifiez régulièrement leur fonctionnement, qu'ils soient à pile ou électrique. L'avertisseur de fumée constitue le meilleur moyen de sauver des vies. Depuis la commercialisation de l'avertisseur de fumée au début des années 1980, le nombre de décès dans les incendies a diminué. Il se situe actuellement sous la barre des 40 décès par année en moyenne, comparativement à environ 180 avant l'arrivée de l'avertisseur de fumée.



Comment placer vos bacs lors de la collecte

Veuillez ne pas mettre vos bacs trop près du chemin afin que la déneigeuse ne les heurte pas lors de son passage. Merci !



**Ne pas
oublier**

**TAXES MUNICIPALES
1ER VERSEMENTS**

**LE PREMIER
30 MARS 2021**

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Mars

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7		9		11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23		25	26	27
28	29	30	31			

**Joyeux
Anniversaire!** **MARS**

Suzanne Routhier	01	Pierrette Gendron	16
Murielle Jean	03	Ginette Lavoie	18
Guillaume Chouinard	04	Jesse Roy-Drainville	18
Estelle Bélanger	05	Frédéric Roy	19
Jean-Paul Corriveau	05	Annie D'amours	20
Fernand Lavoie	05	Angéline Anctil	20
Alain Bernier	08	Isabelle Bérubé	20
Danielle Lévesque	10	Florence Fortin	20
Robin Gagnon	11	Raymond Caron	22
Gaétan St-Laurent	12	Dolorès Soucy	26
Marcel Dionne	14	Madeline Gendron	26
Marielle Sénéchal	14	Michel Bélanger	27
Patrick Gagnon	15	Claude jr Lepage	29
Pierre Sébastien Lévesque	15	Kimberly Richard	30
Roch Béchar	16		

Un des meilleurs sentiments est de réaliser que tu peux être parfaitement heureuse sans la chose que tu croyais indispensable à ta vie.



Le Mot vert du mois « Épidémie de masques! »

Bonjour à toutes et tous,

Après les écoles, c'est au tour des salles de spectacle de rouvrir avec obligation du masque de procédure jetable, sans permettre le masque lavable. D'ici la fin de la pandémie, des millions de masques jetables sont et seront utilisés au Québec. Peut-on en faire une gestion écoresponsable? La réponse est simple : c'est compliqué!

D'abord, c'est important de ne pas les jeter par terre. Les masques pourraient se retrouver dans nos cours d'eau et causer des dommages à la faune et la biodiversité. De plus, il ne faut jamais en disposer dans le bac de recyclage, compostage ou les toilettes. Ils peuvent boucher des canalisations dans les réseaux de traitement des eaux usées ou incommoder les employés du Centre de tri.

Quelques options existent pour les récupérer. Des entreprises comme MultiRecycle ou Sanexen proposent de récupérer les masques pour les brûler dans des chaudières aux États-Unis. Évidemment, avec le transport, les émanations toxiques, etc., ce n'est vraisemblablement pas une solution gagnante pour l'environnement.

D'autres compagnies disent pouvoir recycler les masques, principalement composés de polypropylène. Terracycle dit trier les masques en Ontario et les recycler en Illinois. Encore d'énormes distances et ils sont très opaques sur les procédures. Aucun tiers n'a pu s'assurer qu'il y a un recyclage. Concernant Medsup, bien qu'ils offrent la récupération, ne sont finalement pas en mesure d'en faire le recyclage tel qu'annoncé. Des alternatives sont en développement au Québec, mais il est trop tôt pour spéculer.

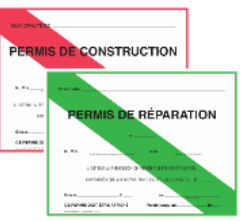
Il est à noter que les frais de ces entreprises pour participer à leur programme sont très élevés et peuvent facilement dépasser les 13 000 \$ par tonne. Si on compare, il en coûte à l'enfouissement 160 \$ par tonne.

En début février, le Conseil Régional de l'Environnement du Bas-Saint-Laurent a lancé un message invitant le gouvernement à agir pour la mise en place d'un système québécois de récupération et de recyclage des masques de procédure jetables. En attendant, on ne peut que suggérer la solution qui semble malheureusement la plus écologique : Avoir des poubelles bien placées pour la disposition des masques jetables et surtout éviter qu'ils ne se retrouvent dans la nature.

Nous suivrons ce dossier avec grand intérêt. À la prochaine!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Site web : www.ecoregie.ca
Courriel : matresi@mitis.qc.ca
Tél. : 418 775-8445, poste 1138



BESOIN D'UN PERMIS DE RÉNO, CONSTRUCTION OU AUTRES

SERVICE D'URBANISME

DEPUIS, LA MI-FÉVRIER, NOUS SOMMES AVEC M. MICHEL LAGACÉ, TECHNICIEN EN AMÉNAGEMENT ET INSPECTEUR EN URBANISME À LA MRC DE LA MITIS.

M. LAGACÉ EST DÉSORMAIS NOTRE INSPECTEUR ATTITRÉ À NOTRE MUNICIPALITÉ.

VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LA MUNICIPALITÉ POUR FAIRE VOTRE DEMANDE DE PERMIS POUR QU'ELLE SOIT TRANSMISE À M. LAGACÉ POUR LE TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE.

PRENEZ NOTE QU'UN DÉLAI DE 3 SEMAINES PEUT ÊTRE ALLOUÉ POUR L'ÉMISSION DU PERMIS. DES FORMULAIRES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE DE LA MUNICIPALITÉ OU AU BUREAU DE LA MUNICIPALITÉ.

VOUS POUVEZ COMMUNIQUER
AU 418-775-4171 POSTE 2400 OU AU POSTE 2403.
PAR COURRIEL:
à stjoseph@mitis.qc.ca et ou à m.lagace@mitis.qc.ca

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE

**70, RUE DE LA RIVIÈRE
ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
G5H 3N8**
TÉL.: 418-775-4171
FAX: 418-775-3004
COURRIEL: stjoseph@mitis.qc.ca
www.facebook.com/munstjosephdelepage

HEURES D'OUVERTURES

Les heures d'ouvertures sont du :
Lundi au jeudi
8h30 à 11h00 et de 12h00 à 16h00
Et le vendredi
8h30 à 12h00

RÉCUPÉRATION AU CENTRE LEPAGEOIS

CONTENANT
PRÉVU POUR LA PEINTURE
À L'EXTÉRIEUR.

RÉCUPÉRATION DES PILES, CARTOUCHES
D'ENCRE, STYLOS ET AMPOULES

AU BUREAU MUNICIPAL



**SIGNE
ASTROLOGIQUE
CHINOIS POUR
L'ANNÉE 2021
EST LE BOEUF**



Info Municipale de



2021-03



Bibliothèque OUVERTE EN SOIRÉE DE 18H30 À 20H00 10 ET 24 MARS

La bibliothèque est ouverte au public avec certaines conditions en suivant les règles sanitaires. Le port du masque est obligatoire.

Mais, il est toujours possible de venir aux heures de bureau.

Une liste de notre inventaire des livres est disponible sur notre page facebook.